



RÉGIE INTERMUNICIPALE DE VALORISATION DES MATIÈRES  
ORGANIQUES DE BEAUHARNOIS-SALABERRY ET DE ROUSSILLON

## COMMUNIQUÉ POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

### Complexe de compostage La RIVMO donne le coup d'envoi aux travaux

**Salaberry-de-Valleyfield, le 18 août 2025** – Les travaux de construction du nouveau complexe de compostage de la Régie intermunicipale de valorisation des matières organiques des MRC de Beauharnois-Salaberry et de Roussillon (RIVMO) vont bon train. Cette installation de pointe permettra de traiter jusqu'à 45 000 tonnes de matières organiques par an, contribuant ainsi à une gestion plus durable et locale des résidus alimentaires et verts des MRC partenaires de ce projet structurant. L'ouverture de la plateforme est prévue à l'été 2026.

Située sur le boulevard des Érables à Salaberry-de-Valleyfield, la future infrastructure prendra place sur un ancien lieu d'enfouissement sanitaire, autrefois une propriété de la MRC de Beauharnois-Salaberry. Cette conversion devient ainsi un symbole de transition écologique : « Le choix de ce site n'est pas anodin : nous transformons un ancien lieu d'enfouissement en espace de valorisation. C'est un pas concret vers une économie circulaire », affirme Miguel Lemieux, président de la RIVMO et préfet de la MRC de Beauharnois-Salaberry.

En réduisant la distance parcourue pour l'acheminement des matières, jusqu'à maintenant envoyées à Lachute, le complexe contribuera à abaisser considérablement les émissions de gaz à effet de serre liées au transport.

« Investir dans une infrastructure régionale, c'est reprendre le contrôle sur notre empreinte environnementale. C'est aussi répondre à la demande croissante de nos citoyens pour des actions concrètes en matière de lutte contre les changements climatiques », souligne Sylvain Payant, vice-président de la RIVMO et préfet suppléant de la MRC de Roussillon.

« Je me réjouis de souligner le lancement des travaux pour cet important projet d'infrastructure. À terme, ce projet permettra de traiter localement davantage de matières organiques, ce qui contribuera aussi à l'atteinte de nos cibles en matière de réduction des GES. », ajoute l'honorable Nathalie Provost, Secrétaire d'État (Nature) et députée de Châteauguay—Les Jardins-de-Napierville.

Le projet représente un investissement total de 36,8 millions \$, où les deux MRC investissent 26,6 millions \$ alors que les gouvernements du Québec et du Canada se partagent la somme de 10,2 millions \$ par l'entremise du Programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage (PTMOBC) et du Fonds pour l'infrastructure verte du gouvernement du Canada.

Pour suivre l'évolution des travaux et en savoir plus sur les retombées environnementales et sociales de ce projet, la population est invitée à visiter le site web de la RIVMO : [www.rivmo.ca](http://www.rivmo.ca).

– 30 –

**Source et renseignements :**

Anne-Louise Milot, directrice des  
communications et des relations  
gouvernementales | MRC de Roussillon  
450 638-1221, poste 330  
[al.milot@roussillon.ca](mailto:al.milot@roussillon.ca)

Christian Lambert, coordonnateur aux  
communications  
MRC de Beauharnois-Salaberry  
450 225-0870, poste 226  
[c.lambert@mrcbhs.ca](mailto:c.lambert@mrcbhs.ca)